

Jean-Christophe LAGARDE

Président de l'UDI

Député de Drancy-Bobigny-Le Bourget

Président du Groupe UDI et Indépendants

Paris, le 29 juillet 2020

M. Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Le 15 juillet dernier, à l'occasion de votre déclaration de politique générale prononcée devant l'Assemblée nationale, vous avez annoncé la mobilisation de 100 milliards d'euros de dépenses publiques nouvelles étalées sur deux ans, afin de financer un plan de relance de l'économie dont les grands axes seront annoncés le 24 août prochain.

Dans cette perspective, vous avez souhaité associer les différents groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat aux réflexions gouvernementales. Au nom de l'ensemble des députés du groupe UDI et Indépendants que j'ai l'honneur de présider, je tiens bien évidemment à vous remercier d'avoir pris cette initiative. Comme je vous l'ai exprimé dans l'hémicycle, c'est à l'aune de votre capacité à écouter et à construire en commun que notre groupe jugera votre gouvernement, sur les actes, et pas seulement sur les paroles.

Le fait même que notre pays soit contraint de mobiliser autant de fonds publics pour accompagner le redressement de son économie n'est évidemment pas une bonne nouvelle. La première vague épidémique et le confinement généralisé qui en a découlé nous ont profondément affaiblis. Si ce plan de relance sera abondé à plus de 40 % par la levée de dette historique que s'apprête à accomplir l'Union européenne, il représente plus d'une année complète de recettes de l'impôt sur le revenu que nos enfants français et européens auront la charge de rembourser. C'est évidemment une somme colossale dans un pays déjà saturé de prélèvements obligatoires et dont le stock de dettes dépasse celui de la création annuelle de richesses nationales. Il vous appartient donc de mobiliser cette somme à bon escient, d'autant que nos concitoyens comprennent parfaitement à l'instar de Colbert que si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas davantage.

Pour y parvenir, face aux crises que notre pays affronte, nous avons besoin à la fois de mesures concrètes de court terme face à l'urgence économique et sociale, mais surtout d'une stratégie cohérente de long terme.

À court terme, comme j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer dans l'hémicycle, ainsi que mon homologue Hervé Marseille, président UDI du groupe Union Centriste au Sénat, nous croyons profondément que la priorité immédiate ne doit pas tant être la reconstruction du pays qu'une

mobilisation extraordinaire et conjoncturelle pour sauver ce qui peut être sauvé. Le plan de relance doit avant tout permettre d'éviter les destructions.

Pour sauver les milliers d'entreprises françaises aux bases économiques et financières solides et pérennes, mais confrontées à de graves difficultés de trésorerie, l'UDI croit profondément que la relance doit passer par un important volet de baisse des recettes de l'État, plus efficace que celui des dépenses en termes de sauvegarde et de création d'emplois.

Ce nécessaire redémarrage de l'activité par la baisse des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les entreprises est une condition *sine qua non* de la durabilité de cette relance. Le modèle macro-économique de l'INSEE tend à démontrer qu'une relance par la baisse des recettes est beaucoup plus durable que par l'augmentation des dépenses : augmenter le déficit de 1 point de PIB via une baisse des cotisations sociales des employeurs suffit à créer 320 000 emplois en cinq ans, contre seulement 40 000 si ce point de PIB de déficit public supplémentaire est utilisé pour financer une hausse identique de toutes les dépenses publiques.

Dans ce domaine, vous avez d'ores et déjà annoncé une baisse des impôts de production financée par le plan de relance. Bien évidemment, si vous nous trouvez à vos côtés pour alléger ces impôts, ce n'est qu'à condition de consacrer dans la Constitution l'autonomie fiscale des collectivités pour ne pas étrangler nos départements et nos régions. Mais nous ne considérons pas cette diminution comme un élément d'un plan de relance de l'économie française : la suppression de la C3S était déjà annoncée pour le projet de loi de finances 2021 avant même la crise du Covid-19 et la suppression progressive de ces impôts était une promesse exprimée au cours du quinquennat de François Hollande lors des Assises de la fiscalité de 2014, mais dont l'application a été successivement repoussée.

Cette mesure est donc largement insuffisante à nos yeux et ne peut constituer à elle seule l'élément clé d'un plan de relance actionnant le levier de recettes. Nous considérons que pour recréer les conditions d'une croissance durable à fort contenu en emplois français non délocalisables, seule la voie d'une baisse massive des cotisations sociales sur le travail peut être empruntée et envoyer un signal clair, compréhensif et positif pour redonner la confiance dont notre pays a besoin. D'ailleurs, les Français ont exprimé très clairement le souhait de relocaliser un certain nombre d'activités économiques, en particulier dans le secteur industriel. Le meilleur levier pour relocaliser de l'activité et créer des emplois durables dans notre pays repose justement sur la baisse du coût du travail et donc des biens et services produits en France.

Nous proposons donc de baisser massivement les charges patronales et salariales en France, pour relocaliser des emplois durables grâce à une meilleure compétitivité des entreprises françaises, mais aussi pour augmenter le salaire net des Français. Nous proposons d'ores et déjà une baisse exceptionnelle et unique dans l'histoire de notre pays de 26,5 milliards de cotisations patronales et salariales, permettant d'augmenter le salaire net des Français et de baisser massivement le coût du travail en France.

Cette baisse de charges doit être financée par la création d'une « TVA Rebond Industriel » qui renchérit uniquement le prix des biens et services importés. Augmenter la TVA tout en baissant massivement le coût du travail en France favorisera très largement les biens et services locaux, comme l'ont déjà expérimenté avec succès la Suède, le Danemark et l'Allemagne. Cette mesure peut être financée par un relèvement progressif de la TVA de 3,8 points, qui n'impactera pas le tarif à l'achat des biens et services nationaux. Cette « TVA Rebond Industriel » enverrait un signal économique très fort pour relancer les embauches. Les premiers bénéficiaires d'une telle mesure seront les jeunes actifs tout juste diplômés qui entrent sur le marché du travail sans possibilité réelle d'intégrer les effectifs d'entreprises prudentes ayant fait le choix de geler les embauches. De plus, une part de ce transfert de fiscalité du travail vers la consommation doit être affectée à une augmentation des salaires jusqu'à quatre fois le SMIC par une baisse des cotisations sociales salariales.

Une relance par la baisse des impôts sur le travail est à la fois une nécessité de court terme pour préserver notre appareil productif, mais aussi une nécessité de long terme : notre système fiscal ne peut plus reposer uniquement sur le travail, dont l'assiette s'érode, et décourage la création

d'activités. La transition complète d'un système de protection sociale basé essentiellement sur le travail vers une architecture reposant sur les flux, de consommation et financiers, est l'un des grands chantiers de la décennie à venir, auxquels l'UDI est très fortement attachée depuis de nombreuses années.

D'autres mesures budgétaires d'urgence doivent être prises immédiatement afin d'éviter les destructions. Le nombre de difficultés de paiements, de cessations de paiements, de licenciements et de liquidations judiciaires ne cesse d'augmenter de manière significative, provoquant un effet domino dévastateur. Ainsi, les fournisseurs qui n'obtiennent pratiquement jamais le paiement de leur créance en cas d'ouverture de procédure collective risqueront à leur tour de s'effondrer.

Nous proposons donc de casser ces chaînes de contamination économique en supprimant les privilèges des créanciers publics (Trésor et organismes sociaux) dans l'ordre de paiement des créanciers afin que ceux-ci ne soient pas payés avant les fournisseurs. Grâce cette proposition de l'UDI, les salaires des employés continueront, évidemment, à être payés en priorité, mais la suppression des privilèges des créanciers publics permettra d'améliorer le niveau de remboursement des créanciers chirographaires, les fournisseurs.

En outre, une autre mesure nous paraît indispensable pour sauver ce qui peut être sauvé, éviter les destructions tout en relançant l'investissement des entreprises étranglées aujourd'hui par une montagne de dettes : la transformation des PGE des entreprises en obligations « Relance Covid » grâce à l'épargne populaire.

Les Prêts garantis par l'État (PGE) sont une épée de Damoclès qui menace de nombreuses entreprises: les PGE qu'elles sont censées rembourser à partir de l'année prochaine peuvent représenter jusqu'à six fois leur résultat net annuel. Tant que cet endettement colossal continuera de les menacer, elles n'investiront pas et craindront pour leur survie, grippant l'ensemble du système économique.

Nous proposons de les transformer en obligations de long terme « Relance Covid » : elles deviendront ainsi des quasi-fonds propres, remboursables sur 15 ou 20 ans, et pourraient être rachetées par l'épargne populaire des Français avec des intérêts bien plus rémunérateurs que ceux du livret A.

Des mesures de soutien bien plus offensives sont indispensables pour l'économie présentielle. Les secteurs de l'hôtellerie, de la culture, du tourisme et de la restauration ont été parmi les plus touchés durant la crise du Covid-19. Malgré des mesures de soutien, les fermetures administratives qui leur ont été imposées ont anéanti leur trésorerie et leur chiffre d'affaires. L'UDI défend la proposition de Pascal Brindeau, député du Loir-et-Cher, d'instaurer un taux réduit de 5,5 % de taxe sur la valeur ajoutée à l'ensemble des activités commerciales des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et des bars jusqu'à la fin de l'année 2021. Cette mesure facile à mettre en oeuvre permettrait de booster la rentabilité de ces entreprises à court terme et de sauver des milliers d'emplois. La même idée peut-être étendue aux secteurs du tourisme et de la culture. Sans cette mesure, nous craignons la disparition de la moitié des entreprises de ces secteurs, avec par surcroît une contamination des propriétaires bailleurs qui mettront très longtemps à retrouver des locataires et seront à leur tour en difficulté, ce qui pénalisera par rebond les investissements dans l'immobilier et donc le secteur des BTP. Comme le propose notre collègue Meyer Habib, ces mêmes propriétaires bailleurs doivent être soutenus dans l'urgence pour faire face aux nombreux défauts de paiement des loyers. Nous proposons que 6 mois de remboursement des emprunts qu'ils ont contractés pour financer les locaux mis à bail soient reportés en fin de période de remboursement et que le différentiel d'intérêt soit pris en charge par l'État, profitant des très faibles taux d'intérêt actuels.

Je tiens également à attirer votre attention sur une proposition qui pourrait à la fois nous permettre d'accompagner nos compatriotes les plus éloignés de l'emploi qui seront les premières victimes de la crise et de relocaliser un certain nombre d'activités que nous jugerons stratégiques. En effet, bien souvent, nos entreprises sont amenées à délocaliser les activités ayant le moins de valeur ajoutée du fait du coût du travail en France. Cela a un effet terrible en matière de perte d'emplois peu qualifiés, mais aussi en termes d'empreinte carbone, les produits faisant parfois plusieurs fois le tour

du monde pour profiter de l'exploitation d'une main d'œuvre à bas coût. Il nous semble impératif que l'État français, en lien avec nos industriels, développe une stratégie s'appuyant sur le développement synergique d'entreprises sociales et solidaires qui auraient le quintuple avantage de fournir des produits locaux compétitifs, de maintenir des salariés dans la dignité et l'emploi, de coûter moins cher que l'indemnisation du chômage ou le versement du RSA, de remettre ces Français dans le circuit de la consommation et de réduire notre empreinte carbone. Une telle stratégie est plus que jamais nécessaire au cœur de la crise, mais aussi pour la reconstruction d'un outil industriel plus résilient, donc plus puissant.

Si la « TVA Rebond Industriel » permettrait de relancer la consommation en augmentant les salaires et en baissant le prix à l'achat des biens et services à forte teneur en emplois français, nous croyons profondément que les modèles de relance classiques et traditionnels par le volet purement budgétaire doivent être dépassés. N'ayant pas assaini nos finances publiques depuis la fin du quinquennat de Valéry Giscard d'Estaing, nos marges de manoeuvre sont malheureusement trop limitées pour permettre de mobiliser suffisamment de dépenses publiques sans mettre en péril la soutenabilité de nos finances et sans grever totalement les marges de manoeuvre budgétaires de nos enfants et nos petits-enfants, les laissant à la merci d'une remontée des taux d'intérêt.

Comme l'a souligné Hervé Marseille, il n'y a pas de réelle relance keynésienne possible et souhaitable en France dans la mesure où notre pays n'a jamais accumulé des excédents budgétaires en haut de cycle permettant de conduire des politiques budgétaires expansionnistes de relance de l'activité en cas de crise économique.

Dès lors, le seul outil à notre disposition est celui du « Revenu Monétaire » : nous proposons que la BCE verse à tous les Européens un « Revenu Monétaire » en 2020 et 2021, estimé à environ 1 000 euros par an. Ce « Revenu Monétaire » ne provoquerait pas d'hyperinflation puisque le niveau d'inflation de la zone euro en 2020 est estimé à 0,1 % : le montant de ce revenu monétaire serait justement ajusté pour atteindre le niveau d'inflation cible fixé par la BCE de 2 %. La création monétaire permettrait ainsi directement de soutenir l'activité sans déstabiliser les équilibres macroéconomiques. La BCE émet déjà plus de 300 milliards d'euros par an pour stabiliser les prix. Nous proposons qu'ils soient réaffectés au versement d'un revenu monétaire, ils permettraient de soutenir plus efficacement la consommation et l'économie réelle alors que la politique actuelle de la BCE ne fait que contribuer à gonfler les bulles d'actifs qui nous conduisent tout droit vers un krach financier à venir.

Nos équilibres macro-économiques correspondent d'ailleurs aux conditions jugées nécessaires par Milton Friedman pour qu'une banque centrale soutienne directement les ménages et les entreprises via un transfert direct de monnaie dite « hélicoptère » ou « revenu monétaire » : une croissance faible et négative, une absence d'inflation et un risque de déflation systémique ainsi qu'une trappe à bas taux d'intérêt.

Plutôt que de mettre en oeuvre les politiques de rachat de dettes actuelles qui ont favorisé les classes les plus aisées via l'augmentation des prix du marché de l'immobilier et des actifs financiers, la BCE devrait continuer de compenser la déflation naturelle liée aux progrès technologiques avec ce revenu monétaire dont bénéficieront les résidents de la zone euro, sur le modèle du projet de dividende monétaire porté par l'économiste François-Xavier Oliveau. J'ajoute qu'il s'agirait là d'un puissant moteur populaire d'intégration européenne, à un moment où l'idée de celle-ci est en grande souffrance dans nos populations.

Une fois que nous aurons évité les destructions et relancé la consommation grâce à une « TVA Rebond Industriel » neutre sur le plan budgétaire comme de la pression fiscale et grâce au versement du Revenu Monétaire, le plan de relance de 100 milliards d'euros pourra donc, principalement, se concentrer sur des investissements stratégiques de long terme.

Ces investissements ne doivent pas obéir à une simple logique patrimoniale et financière. Ce plan de relance doit bâtir une stratégie cohérente et s'inscrire dans une vision du monde, un projet

partagé pour tracer les contours du visage que notre pays doit prendre : le plan de relance est un chemin pour nous conduire à des objectifs concrets et ne doit jamais être une fin en soi.

Cette stratégie de long terme ne peut se passer d'une véritable direction prospective. À cet égard, j'ai exprimé très clairement que nous étions favorables à la création d'un commissariat général au plan, mais à condition qu'il fédère les forces vives du pays bien au-delà de la haute fonction publique. Pour fixer le cap de ce commissariat général, nous proposons une Convention Nationale du Redressement réunissant les représentants des forces patronales, syndicales, associatives, les élus locaux et parlementaires autour du Premier Ministre afin de définir ensemble les 10 objectifs prioritaires à même de dessiner la France de 2030 en garantissant notre indépendance, c'est-à-dire notre souveraineté technologique, énergétique, industrielle, alimentaire, sanitaire et militaire.

À nos yeux, le premier objectif que nous devons atteindre, c'est celui d'une France indépendante pour ses besoins vitaux. Sans céder aux chimères du repli autarcique et isolationniste qui affaiblirait le niveau de vie des plus précaires et nos entreprises en faisant exploser le coût de nos importations, nous devons être guidés par ce principe simple : la France doit redevenir et rester souveraine dans les domaines vitaux qui sont consubstantiels à sa survie. Je pense ainsi à la planification de l'indépendance de notre pays dans cinq domaines : l'alimentation – donc l'agriculture –, le médicament, le numérique – car nous sommes en train de devenir des colonies numériques des États-Unis d'Amérique et de la Chine –, l'industrie et l'énergie propre.

En matière d'agriculture, nous avons besoin d'une prise en charge de la protection sociale de nos agriculteurs par le contribuable national. L'effondrement de la rémunération de ceux qui nous nourrissent, qui façonnent nos paysages et qui préservent la vie dans nos territoires est devenu d'autant plus insupportable qu'il menace aussi notre souveraineté alimentaire : après des années d'étranglement financier de nos agriculteurs, la France est sur le point de perdre son excédent agricole net. Nous proposons que les consommateurs prennent en charge l'essentiel des 8,4 milliards de cotisations sociales de la MSA, ce qui est une goutte d'eau comparée à la consommation dans notre pays. Ce mécanisme de solidarité permettrait d'augmenter d'environ 45 % le revenu net des agriculteurs. Cette baisse massive et historique des cotisations des agriculteurs redressera leur niveau de vie, rééquilibrera la fracture territoriale en augmentant le revenu disponible dans les territoires ruraux, et préservera notre excédent commercial agricole. Afin d'accompagner fortement la transition environnementale de notre agriculture, nous proposons également une modulation de la TVA à la baisse en faveur de l'agriculture bio et raisonnée. Dans le même temps, une part très importante des aides de la PAC doit être consacrée à cette transition afin d'accompagner nos exploitations dans les 5 premières années de leur changement de modèle, période où elles subissent les plus importantes baisses de productivité avant de trouver leur marché.

En matière de médicament, nous proposons de créer un « Airbus » du médicament chargé d'identifier les principes actifs dont la relocalisation de la production sur le sol européen est indispensable pour notre autonomie sanitaire. La France et l'Europe ne sont toujours pas souveraines en matière de production de médicaments, ou plus précisément de principes actifs. 70 % de ces molécules à la base des traitements sont fabriqués aux États-Unis ou en Asie, sur un nombre restreint de sites, créant de potentielles ruptures d'approvisionnement en Europe, comme le cas du Sinemet l'a montré. Il est urgent d'y remédier.

En matière d'énergie propre, l'UDI considère que la France doit retrouver l'ambition d'être le leader mondial des réacteurs nucléaires verts, ou réacteurs de quatrième génération, ainsi que de la propulsion à hydrogène comme vous l'a exprimé Hervé Marseille. Pour lutter contre le réchauffement climatique sans entraîner d'effondrement économique et social, la France aura besoin dans les décennies à venir d'une forte production d'électricité propre, afin d'électrifier nos véhicules individuels, produire de l'hydrogène propre pour nos avions, bateaux et trains, relancer notre industrie ou pour remplacer le chauffage fossile dans nos logements. Nous devons être capables de produire nous-mêmes cette électricité, en étant les plus indépendants possible dans notre production : ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque les énergies renouvelables solaires et photovoltaïques sont très gourmandes en métaux et terres rares importés, nos centrales nucléaires dépendant des importations d'uranium 235 dont les réserves prouvées se raréfient, et nos centrales fossiles à gaz ou au charbon

ne permettent pas de produire de l'électricité décarbonée. Il vous faut donc renoncer aux fermetures prévues de centrales nucléaires pour permettre la réduction de notre empreinte carbone ; même les experts du GIEC l'affirment. J'ajoute que la France doit entraîner l'Europe pour prendre le leadership mondial de production d'énergie à base d'hydrogène, issu de biomasse ou de l'électricité nucléaire, car cette stratégie aurait le triple avantage de développer notre indépendance, de réduire notre empreinte carbone, d'être très exportable et de nous conférer un avantage compétitif privilégiant nos entreprises. Sur ce dernier point, on peut par exemple imaginer qu'en 2030 ou 2035 tous les navires et avions utilisant nos ports et aéroports européens aient l'obligation d'utiliser de la propulsion hydrogène, générant un effet de levier pour nos entreprises produisant ces moteurs.

Je tiens également à attirer votre attention sur la nécessité d'accompagner plus réellement nos concitoyens dans la mutation du parc automobile, notamment dans les Zones à Faibles Émissions (ZFE) qui se multiplient légitimement dans les métropoles. Les contraintes réglementaires qui en découlent vont créer un véritable apartheid social dans nos métropoles, car plus de la moitié de nos concitoyens, généralement les plus excentrés, ne pourront acquérir un véhicule à combustion suffisamment propre ni se contenter d'un véhicule électrique du fait de leur éloignement. Les aides de l'État doivent s'amplifier et se concentrer sur les populations les plus pauvres et prendre davantage en compte l'achat de véhicules d'occasion plus propres que les précédents.

Dans le domaine de la communication et du numérique, l'Europe ne peut pas rester totalement dépendante d'applications et de téléphones étrangers. Nous sommes aujourd'hui incapables de communiquer et échanger sans les « Compagnies des Indes » américaines et asiatiques ! La France est en train de devenir une colonie numérique des GAFAM, nouvelles Compagnies des Indes dont le pouvoir rivalise avec celui des États. Nous avons une souveraineté limitée en matière de communication : 100% des parts de marché des systèmes d'exploitation mobile (OS) sont détenues par des acteurs américains ! Pour ce besoin vital qu'est celui de communiquer et d'échanger, l'Europe doit disposer de son propre OS souverain, installé sur les téléphones européens. La France doit être moteur pour que le plan de relance européen mobilise un consortium autour de nos constructeurs européens de téléphones afin de développer notre propre OS, sur le modèle des initiatives prises en Chine par Huawei. En 2016, avec le soutien de l'UDI, l'Assemblée nationale avait voté la création d'un Commissariat à la souveraineté numérique dont le rôle était de lancer le projet d'un OS français. Presque cinq ans plus tard, ce projet n'est même pas sorti des cartons !

Ce projet d'un OS européen pourrait totalement s'inscrire dans le cadre du plan de relance européen, car un tel programme de dépenses serait entériné à la majorité qualifiée sans aucune difficulté. Il correspond ainsi à la vision que nous avons portée pendant les élections européennes. L'Europe s'essouffle, car nos chefs d'État ne proposent que des projets qui divisent les Européens : nous savons que l'Europe ne pourra pas avancer si l'on impose de manière autoritaire des mesures, dont les autres pays que la France ne veulent pas. Pour relancer l'Europe, nous proposons ainsi de grands projets fédérateurs qui peuvent rassembler les 28 États, car tous y auront intérêt : la construction d'un OS européen figure évidemment en première ligne.

Le deuxième objectif que nous devons atteindre, c'est celui d'une France beaucoup plus décentralisée, où la création de richesses ne se concentre pas sur quelques kilomètres carrés au cœur des grandes métropoles et où les jeunes générations ne seront pas obligées de s'exiler dans les grands centres urbains. Le rôle des pouvoirs publics est de mettre un coup d'arrêt à cette métropolisation à outrance, qui pénalise notre pays en termes de qualité de vie, de développement économique, d'équilibres territoriaux. Nous devons relancer l'économie sans relancer la fracture territoriale. La décentralisation que l'UDI appelle de ses vœux ne doit pas se résumer à une question institutionnelle, mais doit s'inscrire dans un projet de société du « vivre mieux » où la création de richesses, la démographie, la vie économique et sociale sont mieux réparties dans le pays.

Dans ce contexte, le développement du numérique est une chance. Nous devons sans attendre déployer un plan européen pour fibrer « jusqu'à la dernière ferme » du continent. Ce serait évidemment créateur d'emplois non délocalisables. Mais surtout, la numérisation de l'intégralité de l'économie de notre pays améliorerait la résilience – on l'a vu dans la période que nous venons de traverser – et l'exportabilité de notre tissu productif.

Le troisième objectif doit être l'investissement massif dans l'I.A, source d'exploitation du pétrole du XXIe siècle qu'est la data. Notre pays et notre continent sont déjà décrochés par la Chine et les États-Unis dans ce domaine, pourtant vital pour notre indépendance et indispensable à 50% de l'économie de demain. Il nous faut bien sûr être capables de libérer les moyens de recherche et les salaires des chercheurs pour demeurer compétitifs. Nous devons aussi réguler les flux de données qui sont livrées gratuitement à nos concurrents, qui profitent ainsi de la masse de données collectées dans leur pays continent, mais par surcroît des nôtres également ! Il est donc indispensable de libérer la capacité des entreprises européennes du secteur, afin qu'elles aient un accès privilégié aux données de notre continent. L'Inde est en train de faire cet effort. Pourquoi pas nous ?

J'ajouterai qu'au lieu de mener un combat d'arrière-garde peu productif de ressources (mais démagogiquement populaire) pour la taxation des GAFAs, la France devrait travailler à convaincre l'Europe d'une révision du RGPD pour créer le droit de propriété numérique des citoyens européens. Celui-ci imposerait à toutes les entreprises à qui un citoyen accepterait de livrer ses données, de le rémunérer pour les données ainsi collectées. Cela rééquilibrerait les termes de ce nouveau et gigantesque marché bien plus qu'une fiscalité dérisoire, en donnant une valeur aux données aujourd'hui acquises gratuitement pour être revendues à bon prix.

Au cœur de la crise, des centaines de milliers de Français vont se trouver durablement privés d'emplois. La plupart d'entre eux sont les moins formés. Ils sont donc également non seulement les plus fragiles dans cette crise, mais également face à la numérisation de l'économie qui va impacter au moins la moitié des emplois dans les dix ans à venir. Au-delà des efforts de formation engagés avant la crise, nous proposons de saisir l'occasion de cette période d'inactivité contrainte pour les préparer au choc numérique au travail. Avec les partenaires sociaux, le Gouvernement pourrait créer une Indemnité Numérique de Formation de 12 à 24 mois remplaçant les indemnités chômage, supérieure de 10% à celles-ci, en contrepartie d'une formation effective de ces salariés en lien avec les besoins des entreprises demain. Cette dépense du plan de relance permettrait de transformer une dépense sociale passive actuelle en investissement économique et social renforçant l'économie française de demain.

L'accès généralisé à la fibre optique, évoqué plus haut, doit être la première pierre d'un plan d'irrigation de la richesse produite depuis le cœur des métropoles à l'ensemble des territoires. La création de richesses n'a jamais été autant concentrée en France : depuis le début du siècle, les inégalités entre territoires se sont accrues et la création de valeur ajoutée en France s'est de plus en plus concentrée dans le cœur des métropoles. Depuis 2008, en à peine dix ans, le PIB de l'Île-de-France a augmenté de 17% pendant que celui de la Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2%. Ce modèle de développement où les métropoles concentrent la création de richesses pose question en termes de qualité de vie : toute l'activité économique d'une région de 70 000 km² ne peut pas se résumer à une métropole de 500 km² à peine. Pour entamer ce mouvement de rééquilibrage territorial, l'État doit inciter les entreprises à déménager ou installer leurs sièges sociaux et unités de production dans des territoires en déclin, selon des critères économiques, démographiques et sociaux précis votés par le Parlement. À l'image du « Dispositif de suramortissement numérique » qui permet à une PME industrielle de déduire de son résultat imposable jusqu'à 40 % du prix de revient des biens et logiciels contribuant à sa transformation vers l'industrie du futur, nous proposons un amortissement fiscal des frais de déménagement de sièges sociaux déduits du résultat imposable. Les grandes entreprises publiques doivent enclencher la marche à la demande de l'État et déménager très largement leurs sièges sociaux. Par la suite, il nous faut imaginer un dispositif fiscal permettant de diminuer les impôts des entreprises qui choisissent de s'installer durablement en dehors des métropoles. Le coût apparent de cette baisse fiscale serait en réalité largement compensé par un meilleur aménagement du territoire, économisant des coûts d'accompagnement au logement, de soutien à des transports publics desservant des zones désertifiées, ou encore de maintien de services publics pour une population devenue trop peu nombreuse.

Vous avez évoqué une volonté de décentralisation plus grande. Pour nous, elle est indispensable si l'État veut réellement prendre la mesure du XXIe siècle. Ce qui est frappant, c'est que depuis 40 ans, même après la première phase de décentralisation, l'État continue à vouloir

s'occuper de tout, qu'il le fait de plus en plus mal, mais pire encore qu'il n'est plus en mesure d'assurer correctement ses missions régaliennes qu'il est le seul à pouvoir assumer : la Défense, la sécurité, la justice, l'éducation et la solidarité. Nous souhaitons un État recentré sur ces cinq missions et que toutes les autres soient décentralisées vers les collectivités pertinentes dotées de recettes propres qui correspondent aux missions confiées. Un État moderne devrait alors être un chef d'orchestre fixant les objectifs à atteindre, libérant les capacités de coopération transfrontalière, garantissant la solidarité entre les territoires. Dans le même temps, notre organisation territoriale doit être diversifiée pour adopter les modèles localement les plus pertinents, comme nous savons le faire dans les outremer, et l'État doit accepter de transférer ses services aux collectivités tout en re-départementalisant son organisation inversant le mouvement absurde qui a eu lieu lors du précédent quinquennat.

Surtout, puisque le plan de relance doit être un instrument de la construction d'une France vraiment décentralisée, où les opportunités personnelles et professionnelles cesseront de s'ultra-concentrer sur quelques zones du territoire, nous proposons un grand projet capable de fédérer les Français et de construire cette France de demain plus décentralisée et plus égalitaire sur le plan territorial. Une France où nous serons libres de vivre dans des territoires où la qualité de vie sera meilleure pour tous, répondant ainsi aux aspirations de nombreux jeunes urbains exprimées pendant le confinement.

Le Président de la République a souligné que la levée de dette commune européenne était le premier grand projet européen depuis la création de l'euro. Nous ne partageons pas ce constat : endetter nos enfants n'est pas un projet. S'endetter permettra potentiellement d'investir pour de grands projets, mais il nous reste désormais à les définir.

À ce titre, nous proposons un grand projet : créer le premier réseau mondial d'Aérotrains, pour relier 20 petites villes et villes moyennes françaises à moins d'une heure des grandes métropoles grâce à un aérotrain pouvant circuler jusqu'à 500 km/h.

L'aérotrain incarne le génie français et a inspiré Elon Musk pour l'Hyperloop : ce transport collectif installé sur coussin d'air dont la vitesse moyenne peut atteindre 500 km/h a été conçu par l'ingénieur français Jean Bertin dans les années 1970, mais abandonné suite au premier choc pétrolier. Plusieurs start-ups tentent de relancer le projet grâce à l'hydrogène, et ont bénéficié d'un très fort soutien d'élus UDI, notamment de nos élus au Conseil régional du Centre-Val de Loire. Le projet « SpaceTrain » a déjà conçu un prototype d'aérotrain, malgré les nombreux blocages administratifs et juridiques imposés par l'État qui empêchent l'entreprise d'utiliser le segment de l'ancienne voie d'essais de l'aérotrain d'Orléans.

Relier Orléans à Paris en moins de 15 minutes, Le Havre à Paris en moins de 30 minutes, Caen et Le Havre en 10 minutes, Limoges et Châteauroux en 13 minutes ou Orléans et Auxerre en 18 minutes redessinerait totalement la géographie et la vie administrative et économique du pays. Je ne prendrai qu'un seul exemple. Si Orléans était à 15 minutes de Paris, il n'y aurait aucune raison pour que « Bercy » dans son ensemble ne puisse pas s'y installer. Ce réseau unique au monde permettrait de contrebalancer le choix du tout TGV qui a accéléré la métropolisation du pays en délaissant les dessertes ferroviaires dans tant de territoires ruraux et périphériques.

Créer le premier réseau mondial d'aérotrains pour relancer les petites et villes moyennes françaises peut être l'étendard d'un plan de relance qui correspond au modèle de société que nous voulons bâtir, d'un pays bien plus décentralisé, qui retrouve une véritable respiration après avoir étouffé sous le centralisme pendant des décennies. Le grand réseau TGV a permis de connecter entre elles les Métropoles. Le futur réseau d'Aérotrains doit permettre de connecter la France de demain, celle des petites villes et villes moyennes. C'est un effort, équivalent aux canaux et routes de Louis XIV, qui justifierait réellement l'endettement de nos enfants qui en bénéficieraient pour plusieurs générations.

Le grand projet d'aérotrains qui pourrait fédérer les Français nous amène au troisième objectif que nous devons atteindre : en finir avec notre addiction au pétrole et aux énergies fossiles, à la fois

pour sauver le climat et préserver l'environnement, mais aussi pour garantir notre souveraineté économique.

Ce sevrage en pétrole passe évidemment par une transition massive vers les véhicules individuels électriques, puis hydrogènes, à condition qu'ils soient produits en France, ce qui suppose de construire dès aujourd'hui des usines de batteries en acquérant des licences étrangères, sans attendre les résultats hypothétiques d'un Airbus de la batterie. Il passe aussi par le verdissement de tous les transports publics, pour devenir le leader mondial des transports maritimes, ferroviaires et aériens à hydrogène, ce qui suppose une très forte production d'électricité décarbonée. Enfin, cela passe par le remplacement des chaudières fioul et des chaudières gaz pour décarboner la chaleur, au profit des pompes à chaleur et de l'électrification. Face à l'urgence climatique qui est réelle, un fort clivage oppose les écologistes décroissants aux écologistes humanistes : les premiers s'attaquent à toute forme de consommation d'énergie et d'activité humaine productive tandis que les seconds s'attaquent au réchauffement climatique et à l'activité humaine qui aggrave la dette climatique que nous léguons à nos enfants. Nous sommes résolument des écologistes humanistes, qui déplorent bien souvent le manque de cohérence gouvernementale en la matière : votre décision d'interdire tout chauffage extérieur sur les terrasses des restaurants à l'hiver 2021-2022 m'interroge. Pourquoi ne pas s'attaquer beaucoup plus fortement dès 2020 au chauffage carboné au gaz et au fioul qui aggrave le réchauffement climatique tout en autorisant les restaurateurs à utiliser du chauffage électrique ? Ce sujet précis est un symbole du manque de cohérence d'ensemble que nous regrettons en matière climatique à l'UDI, qui incarne l'écologie humaniste.

En matière environnementale toujours, comme l'a très clairement exprimé Hervé Marseille, l'UDI considère qu'une véritable transition énergétique verte passe par la question de la « mine durable ». Nous avons abandonné à la Chine l'exploitation des terres rares et autres métaux indispensables à la transition environnementale et à la révolution numérique. Ces métaux sont raffinés et exploités dans des conditions environnementales épouvantables, et grâce à une industrie alimentée en électricité extrêmement carbonée, le mix électrique chinois dépendant du charbon et du gaz principalement. Alors que le sous-sol français regorge de terres rares, nous devons cesser cette hypocrisie qui consiste à fermer les yeux face au coût environnemental réel des nouvelles technologies et des énergies renouvelables et à assumer une vraie stratégie minière en France.

Ces grandes perspectives que nous traçons s'inscriront évidemment dans un cadre européen. Pour que ce cadre continue d'être respecté, accepté et soutenu par la population française, nous avons besoin d'une véritable justice fiscale et sociale au niveau européen : la réforme des modalités de décisions communautaires en matière fiscale que nous avons défendue aux élections européennes est un véritable impératif. L'UDI soutiendra toute initiative pour abandonner la règle de l'unanimité, notamment en invoquant l'article 116 du TFUE sur les concurrences déloyales, quitte à provoquer une crise européenne temporaire évoquée par Hervé Marseille.

Il ne m'est pas possible dans ce courrier déjà trop long de faire mention de toutes les propositions que nous souhaitons apporter au débat avec le Gouvernement. Mais bien que se situant dans une opposition constructive, l'ensemble des députés du groupe UDI et Indépendants reste à votre disposition pour approfondir les questions que vous jugerez nécessaires et pour participer aux éventuels groupes de travail thématiques que vous pourriez créer.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Lagarde', written over a horizontal line.

Jean-Christophe LAGARDE